**9 LE NOUVEAU RALLIEMENT D'APRES-GUERRE**

Dès le lendemain de la guerre, l'Union sacrée porte ses fruits [(1MP)](#politica) : les partis de conservation sociale et la bourgeoisie même *« avancée »* scellent un accord : on considèrera comme admis le fait de la laïcité de l'Etat..., mais on rétablira une ambassade auprès du Vatican. Les lois de 1901 et 1904 seront *« mises en sommeil ».* Cet armistice d'un nouveau type permet à l'Eglise un certain nombre d'infiltrations : l'Administration des Finances consent la location à l'archevêque de Paris de l'ancien séminaire de Saint-Sulpice (29 novembre 1922)-. Puis c'est la création des *« prêts d'honneur »* pour les étudiants de tous les établissements publics ou privés. La thèse cléricale de la répartition proportionnelle scolaire, le système d'Office National des Bourses proposé par Maurice Barrès [(2RD)](#barres) triomphe pour l'enseignement supérieur. L'Eglise aurait tort de ne pas donner quelques preuves de bonne volonté : elle accepte les diocésaines le 15 juin 1923, malgré la résistance de quelques évêques plus *« papistes »* que le Pape. Après des négociations laborieuses, l'épiscopat français unanime accepte les directives très sages et très habiles du Saint Père et sacrifie les revendications d'ordre théorique à de substantielles dispositions légales, *« dispositions ingénieuses éludant les textes inacceptables et procurant à la hiérarchie ecclésiastique les sauvegardes nécessaires que lui avait retirées le législateur en 1905 »* [(3MP)](#briere).

Toutes les congrégations se réinstallent et l'on songe à légaliser cet état de fait. C'est le gouvernement du Bloc national qui propose en février 1923 l'autorisation en faveur de la *« Société Missionnaire du Levant »*, de la *« Société des Missions d'Afrique »*, des *« Franciscains français pour les missions à l'étranger »*, de la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères blancs), enfin de *« l'Institut missionnaire des Frères des Ecoles chrétiennes ».*

En novembre 1923, la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de la Présentation, de Broons (C.-du-N.), et en mars 1924, la Congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire à Orléans, sont réinstallées par décret. On comprend la répercussion de ces mesures sur les appétits insatisfaits *« Les catholiques sont les remparts de l'ordre »*, dit Mgr Guérard, évêque de Coutances, *« conviés par leurs adversaires à l'union... Celle-ci est impossible sur le terrain de la laïcité. »* M. de Baudry d'Asson, et 60 signataires, demandent la répartition proportionnelle scolaire. On proteste contre les cours d'éducation physique du jeudi dans les écoles (cela gêne les exercices religieux !) , contre les *« spoliations sacrilèges »* des biens du clergé attribués aux hôpitaux, contre la suppression des devoirs envers Dieu des programmes de l'enseignement primaire [(4MP).](#briere2)

Le Président de la République lui-même, dans son discours d'Evreux (14 octobre 1923), *« assure l'enseignement libre et les congrégations de la gratitude des pouvoirs publics ».*

Mais le réveil du cléricalisme extrémiste, l'arrogance des ultramontains, leur prétention à l'attaque violente et dérisoire contre toute la législation républicaine trouve dans le pays un écho profond. Le Pape s'en rend compte dès cette époque et par l'intermédiaire d'un certain abbé F. Renaud, il donne des conseils de modération dans une brochure *intitulée « La politique religieuse en France et les élections ».*

Il était trop tard. Pour des raisons multiples, l'impopularité du Bloc national, écrasant au profit des banques les facultés contributives du pays et pratiquant une politique internationale catastrophique, a pour résultat les élections du 11 mai et un renversement de majorité.

C'est alors qu'on peut apprécier le véritable caractère des intentions *« cartellistes ».* Herriot [(5RD)](#herriot) a une très grande popularité dans le pays et tout au moins en apparence, une belle majorité à la Chambre. Le soutien socialiste, fidèle jusqu'à l'abnégation, lui permet de *« réaliser ».* La presse de gauche exulte. C'en est fini avec le *« gouvernement des curés »* (Ere Nouvelle, 15 mai). La presse de droite est atterrée, mais, en général, elle connaît beaucoup mieux le mécanisme de la bataille des classes. *« Une majorité est entrée à la Chambre nourrissant les pires intentions contre l'Eglise »*, écrit le Figaro (19 mai). Mais J. Guiraud ajoute (Croix, 16 mai) : *« On est vraiment vaincu que si on accepte de l'être ». La résistance, même insurrectionnelle, se prépare : « Nous nous battrons », clame l'abbé Bergey. Cependant, Herriot annonce, dans sa déclaration ministérielle (17 juin) la suppression de l'ambassade au Vatican et l'introduction en Alsace de « l’ensemble de la législation républicaine ».*

La réplique ne se fait pas attendre. Mgr Ruch , mobilise toutes les forces du clergé alsacien. Des manifestations monstres se multiplient ; 485 conseils municipaux protestent. Malgré cela, les grandes cités sont avec le gouvernement. A mesure que l'audace cléricale croît, la timidité gouvernementale s'affirme. Le R. P. Doncoeur écrit : *« Nous ne partirons pas »*, au nom des religieux anciens combattants. La Fédération nationale catholique est fondée. Mais du côté du Cartel, tout se passe en gestes symboliques ou déclarations : discours de Camille Chautemps (Tours), interview de Bénazet au Petit Parisien, discours de F. Albert à Valence. La propagande cléricale gagne tout le territoire. Les manifestations se multiplient : à La Roche-sur-Yon (15.000 hommes), à Cholet (10.000), à Montauban (10.000), à Saint-Brieuc (30.000), à Rennes (45.000), à Nantes (100.000), au Folgouët (50.000), à Toulouse (35.000). Dans chaque village, tous ceux qu'un lien traditionnel rattache à la religion catholique, sont mobilisés, conduits sous la direction du curé aux manifestations organisées pour *« la défense des libertés religieuses »*. Malheur au travailleur qui voudrait résister ou s'abstenir ! En fait, les grandes villes de l'Ouest, Nantes, Rennes, Angers, qui voient défiler les masses catholiques fanatisées et trompées, se donnent en 1925 des municipalités cartellistes !

Mais l'explication de cette agitation prend toute sa valeur et tout son sens lorsqu'on embrasse d'un seul regard l'ampleur du conflit social, dont l'exaspération cléricale n'est qu'un aspect.

Défense des liberté religieuses?

Où donc les libertés religieuses sont-elles menacées ? Par l'introduction des lois laïques en Alsace ? N'est-ce pas avouer une fois de plus que les cléricaux n'admettent la liberté de conscience que lorsqu'ils n'ont pas le monopole de l'éducation ? S'il y a au contraire une liberté à protéger, c'est celle de l'enfant, c'est celle des pères de famille sans confession religieuse. Les arguments de Paul Bert et les conséquences révoltantes de la loi Falloux n'ont-elles donc plus aucune valeur en 1924 ?

Indignation des prêtres anciens combattants ? La qualité d'ancien combattant permet-elle donc la subversion des lois ? En se battant, n'était-ce donc pas, au moins en apparence, cet ensemble de lois républicaines parmi lesquelles la Séparation et la laïcité, que le prolétariat ouvrier et paysan croyait défendre ? Hypocrisie ! Chaque jour, pour d'autres opinions, pour d'autres manifestations, des dizaines de militants ouvriers sont jetés en prison, les anciens combattants comme les autres. Et les R. P. Doncœur et les abbés Bergey trouvent cela tout naturel.

La vérité, c'est que les problèmes politiques et sociaux à résoudre au cours de ces années 1924 et 1925 touchent le régime dans ses profondeurs : il s'agit de payer les frais de la guerre et le capitalisme menacé par les timides tentatives fiscales du Cartel réagit de toutes ses forces, sur tous les plans, utilisant toutes ses ressources. Branle-bas de combat ! Les banques, par les remboursements massifs des Bons de la Défense nationale ; les militaires, par les criminelles provocations du Maroc et de la Syrie ; les cléricaux, par les excitations multipliées, utilisant le sentiment religieux de certaines couches populaires.

La dernière phase de cette bataille sociale se déroule en février-mars 1925 : grèves scolaires en Alsace, rixes à Marseille, violents incidents à la Faculté de Droit de Paris. Enfin, déclaration de guerre des cardinaux, *« acte le plus considérable de l'histoire de l'Eglise de France depuis 50 ans »* (M. Franc, in La Croix, 12-13 mars). La conjonction des offensives se réalise admirablement. Le ministère Herriot tombe le 9 avril 1925 devant le Sénat. Aussitôt la bourgeoisie radicale se résigne, sous les auspices de Painlevé (pour commencer), à des mesures de *« concorde nationale »*; en particulier elle déclare vouloir appliquer la législation laïque *« avec mesure ».* Une fois de plus, la classe dirigeante a vaincu, le radicalisme a capitulé, le cléricalisme a fourni la preuve de son efficacité merveilleuse comme auxiliaire du pouvoir économique, du véritable pouvoir. Et l'on verra sans surprise, quelques années plus tard, un ministère Steeg [(6RD)](#steeg)de concentration à gauche (?) décorer solennellement Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, général en chef des armées de la résistance alsacienne et responsable des grèves scolaires contre la *« peste laïque ».*

Désormais, les cléricaux vont organiser le terrain conquis. La crise de 1924-25 leur a donné le sentiment de leur rôle, de leurs possibilités et de leurs moyens d'action dans une société profondément tourmentée par les antagonismes de classe. Ils vont s'adapter admirablement une fois encore au nouveau dispositif des forces. Le pouvoir politique n'est plus menaçant pour eux ! Pourquoi s'obstineraient-ils dans une intransigeance doctrinale qui rend impossible toute collaboration avec lui ? Et cette collaboration est tellement nécessaire! On la désire de part et d'autre ! Du côté du vieux personnel gouvernemental qui occupe par équipes successives, mais avec les mêmes desseins essentiels, le devant de la scène parlementaire, on s'est rendu compte de l'influence énorme du catholicisme, même au point de vue international ; on veut composer avec lui, s'en faire si possible un allié, à condition de ne pas trop heurter les masses paysannes encore fidèles aux vieux principes républicains. Du côté du Vatican, on devine, avec une perspicacité remarquable, le dessin général des événements sociaux qui ont bouleversé le monde depuis 1914. Il faut conserver l'ordre social ; il faut aider les classes dirigeantes à comprendre certains besoins criants des classes opprimées. Il faut lutter contre la menace du socialisme international. Et pour cela, tout en s'organisant solidement, suivre au besoin, pour les canaliser, les instincts profonds du prolétariat catholique. C'est l'heure où toute l'armature des classes dirigeantes se teinte de *« social »*, radicalisme *« social »,* parti républicain national et social...

Cette *« inflation »* du vocabulaire est tout un symptôme de la poussée prolétarienne, de l'influence des idées socialistes montantes. Cependant, le Credo, bulletin de la nouvelle fédération présidée par le général de Castelnau, résume l'objectif à atteindre [(7MP)](#castelnau) : *« Restaurer l'ordre chrétien dans l'individu, dans la famille, dans la société, dans la Nation. »* Les effectifs embrigadés dans les associations paroissiales, cantonales, diocésaines, s'élèvent en 1927 à 2.700.000 adhérents, La puissante Ligue reçoit sa consécration solennelle au Sacré-Cœur le 4 juin 1929. Revues et périodiques alimentent 800 journaux [(8MP).](#catho) 17.700 conférences sont données en une seule saison. Il y a cependant des tiraillements entre Rome, qui voit loin, et qui favorise puissamment toutes les mesures capables d'enrôler les ouvriers sous les bannières, catholiques et les réactionnaires bornés qui dirigent la Fédération. Une tendance nouvelle : le christianisme social traduit mieux la nouvelle politique papale (Une N E P. !) par le truchement du Parti Démocrate Populaire, qui est en liaison étroite avec les jésuites.

Pour faciliter ce que René Gillouin appelle le *« nouveau ralliement »*, le Vatican n'hésite pas à se séparer de ces hurluberlus d'Action française dont les violences et les anachronismes déconcertent un peu trop fréquemment la bonne et solide bourgeoisie bien-pensante. (Le général de Castelnau lui-même a été blâmé par le Pape pour avoir refusé de recevoir en 1928 le chancelier allemand Wirth.)

Il n'en faudrait pas conclure que ce *« ralliement »* va fournir une atténuation quelconque des positions de l'Eglise en ce qui concerne la laïcité de l'école. L'Encyclique du 31 décembre 1929 sur l'éducation chrétienne de la jeunesse ne laisse aucun doute à ce sujet : l'école neutre ou laïque y est impitoyablement condamnée. Le colonel Keller, de la Société d'Education et d'Enseignement, et le général de Castelnau, sont félicités par le cardinal Gasparri et le cardinal Pacelli [(9RD)](#pacelli) pour leur zèle à combattre l'Ecole Unique, dangereux système égalitaire d'éducation dont on parle beaucoup trop.

D'ailleurs, les élections de 1928 consolident le poincarisme clérical. Deux cent soixante-dix-sept députés sont élus grâce à l'appui de la Fédération Castelnau, et après avoir pris des engagements précis. On devine la nature de ces engagements lorsque le gouvernement tente insidieusement, à la faveur des fameux articles 70 et 71 de la loi de finance du budget 1929, de légaliser ouvertement le retour des congrégations. I1 faut la révolte des militants radicaux au congrès d'Angers pour empêcher leurs chefs d'être ouvertement complices de cette opération. Malgré cela, neuf congrégations sont autorisées officiellement. En fait, 500 congrégations sont rentrées. Les gouvernements ont favorisé cette élégante solution de la difficulté.

Après tout, pourquoi se gêner ? Pourquoi ce respect *« religieux »* des textes de loi? *« Les congrégations françaises sont rentrées, conformément au principe qui veut que toute liberté légitime se prenne et ne réclame pas; si elles n'ont pas de statut légal, elle ont un statut de fait garanti pur la présence de l'organisation catholique elle-même »* (Viance, La F. N. C. Flammarion 1930, p. 127). Excellente leçon de choses ! Admirable illustration de ces « vacances de la légalité » qu'on nous impute à crime. Nous la retiendrons !

On peut d'ailleurs rassembler un beau palmarès des complicités ouvertes entre la classe dirigeante et l'Eglise, au cours de ces dernières années. On y verra que les adversaires du prolétariat n'ont pas perdu leur temps pendant que celui-ci s'épuisait en déchirements fratricides.

Ce sont les fêtes du cinquième centenaire de Jeanne d'Arc au cours desquelles le cardinal Lépicier, légat du pape, et le président de la République ont mis en évidence la nouvelle formation de combat de la bourgeoisie.

C'est la subvention et la participation officielle des autorités et des troupes au Congrès Eucharistique de Carthage et aux convois des grands chefs militaires Foch et Joffre.

C'est la réponse du ministre de l'Intérieur du 23 mai 1930 à M. Trousseau, déclarant légale et opportune la location des presbytères par l'association diocésaine... (du presbytère, propriété communale depuis 1905).

C'est la marche invisible et sûre vers la répartition proportionnelle scolaire : fonds publics distribués aux pupilles des écoles laïques et des écoles privées ; subventions du budget des Affaires étrangères distribuées aux collèges de jésuites et aux missions plus largement qu'à la mission laïque.

Une récente décision du Conseil d'Etat montre jusqu'à quel point la R. P. S. fait du progrès dans la jurisprudence.

A Villeneuve-d'Aveyron existe une école privée. La commune y a créé un cours de coupe et d'enseignement ménager depuis 1925 (400 fr., Mlle V..., professeur). Ces matières étant du domaine de l'enseignement technique, tout est, paraît-il, parfaitement licite.

Comme le préfet, invoquant l'article 2 de la loi du 30 octobre 1886, avait cassé les décisions du conseil municipal comme subventions aux écoles privées, le Conseil d'Etat (29 octobre 1930) rétablit la subvention, car le cours est professionnel et c'est la loi du 25 juillet 1919 qu'il faut appliquer.

Les écoles privées d'enseignement technique peuvent être reconnues par l'Etat et *« l'Etat peut participer, soit sous forme de bourses, soit sous forme de subventions, aux dépenses de fonctionnement des écoles reconnues ».*

Mais, de plus, les départements et les communes peuvent subventionner les écoles même non reconnues et les cours professionnels.

Ainsi les cléricaux ne manquent pas de logique lorsqu'ils soulignent l'absurdité de la situation *: « pour l'enseignement de la couture vous acceptez de me subventionner, mais si j'enseigne l'arithmétique ou la rédaction vous ne le voulez plus. »*

…Ce qui prouve qu'on ne fait pas au cléricalisme sa part et qu'il faut se résigner, soit à le laisser s'installer en maître dans la maison commune, soit à l'en chasser impitoyablement et sans retour possible.

Ce sont les attaques révoltantes contre les instituteurs laïques *« appointés sur le pied de confortables rentiers pour apprendre la paresse, le désordre, l'ignorance, la prostitution, le cambriolage et l'assassinat politique aux petites filles et aux petits garçons »* [(10MP)](#express) ;

Contre la gémination, qui réunit les petits garçons et les petites filles sur les mêmes bancs, dans certaines communes rurales et à propos de quoi les moralistes catholiques écrivent ces horreurs :

*« La promiscuité se pratique en classe et en récréation et cela suffit pour que plus d'une élève soit allée déjà se faire soigner aux maternités.*

*Que sera-ce lorsque, à l'exemple des soviets, abominables apôtres de la coéducation, on aurait donné, à filles et garçons réunis, l'enseignement sexuel avec exercices pratiques de pièces anatomiques articulées ?... »* [(11MP)](#tract)

Ce sont les pressions exercées sur les travailleurs dans l'Ouest, pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école libre. Expulsions de fermiers et de locataires, renvoi d'ouvriers et de domestiques, boycottage de commerçants sympathiques à l'école laïque, refus de denrées (lait pour les enfants) aux instituteurs et institutrices.

Ce sont les nouvelles techniques offensives : noyautage de l'enseignement public par des maitres soumis aux directives de l'Action catholique [(12MP)](#davidees) ; organisation des jeunes ; jeunes ouvriers (J. 0. C.) ; jeunes élèves des E. P. S. et lycées de garçons et de filles, et grandes écoles de l'Etat. Le *« communiqué »* publié par l'U. S. I. C. (Union Sociale des Ingénieurs Catholiques) en avril 1931, indique la présence de plus de 1.000 polytechniciens à Saint-Etienne-du-Mont et de plus de 1.000 centraux à Notre-Dame de Paris pour les messes pascales. De 11.845 signatures en 1930 (sur la lettre d'invitation à la messe pascale) le nombre passe à 13.200 signatures en 1931. Quant *aux « pratiquants »,* on donne les chiffres suivants : Polytechnique : 66 % ; Centrale : 69 % (sur 750 élèves, 518 sont inscrits stagiaires à l'U. S. I. C.) Mines de Paris : 64 % ; Arts et Métiers : 31 % [(13MP)](#doc).

Ces *« élites »* sont utilisées par l'Eglise pour sa propagande : chaque dimanche, par exemple, 48 polytechniciens et 51 centraux vont catéchiser la banlieue rouge. Dans toutes les écoles, le cardinal Verdier, interprète de la politique sociale hardie de Pie XI, conseille de créer des *« groupes catholiques »* et des *« retraites fermées ».* Auprès des jeunes filles, c'est l'Association des Etudiantes catholiques (Véritas), fondée en 1913, et la jeunesse Etudiante chrétienne féminine (J. E. C. F.), fondée en 1930, qui sont chargées de l'organisation en vue de *« rechristianiser »* tous les milieux scolaires. Dans les E. P. S. de garçons, la J. E. C. fonctionne depuis 1927. Elle appelle les jeunes gens à réfléchir d'une certaine manière sur les problèmes sociaux. Le bulletin Messager du 15 mars 1931 étudie le socialisme et conclut : *« Le socialisme renferme à la fois une philosophie foncièrement incompatible avec le christianisme, une technique économique indifférente au point de vue chrétien, des aspirations très proches du christianisme, mais qu'il entend ne pas réaliser chrétiennement. Il en résulte qu'un catholique sincère ne saurait être socialiste, à moins que l'on ne fasse consister le socialisme dans la lutte CONTRE L'ABUS DU CAPITALISME... »*

Les jeunesses paysannes sont également prospectées : La J. A. C. (Jeunesse Agricole Catholique) fait appel *« aux intérêts des ouvriers agricoles dont les intérêts sont différents de ceux des propriétaires exploitants »* [(14MP)](#yole) De sorte que sur tous les plans, dans tous les domaines, par les *« jacistes »*, par les *« jocistes »*, par les *« jécistes »*, le mouvement clérical, utilisant les aspirations particulières des jeunes paysans, des jeunes ouvriers, des jeunes étudiants, fait un effort énorme de propagande coordonnée pour les conquérir.

*« Il y a des moments où la sève catholique jaillit de toutes parts »*, observait récemment le cardinal Verdier, et La Croix signalait que 20 élèves de l'Ecole Normale Supérieure, *« futurs professeurs de lycées et de Facultés »*, auraient demain une influence prépondérante. *« Quel chemin parcouru ! »* [(15MP)](#croix2), ajoute l'auteur.

Oui ! si l'on considère la résistance opposée, il y a cinquante ans par la classe dirigeante aux prétentions, à l'hégémonie du cléricalisme militant.

Oui, si l'on compare la doctrine « laïque » de Clemenceau, répondant en juin 1918 à la demande de prières *« publiques »* formulées par le haut clergé : *« La participation officielle du gouvernement civil à des actes cultuels rencontre l'obstacle décisif de la loi »* (la loi de Séparation) ; à la complaisance continuelle du gouvernement depuis 1920.

Oui, si l'on entend, après cette déclaration officielle celle de M. Doumergue *« appréciant hautement le dévouement du clergé et s'efforçant de maintenir la paix dans le pays et d'augmenter l'union entre tous les Français »* [(16MP).](#auffray)

Oui, le chemin parcouru s'apprécie encore mieux grâce à certains rapprochements symboliques comme celui-ci : en décembre 1907, le cardinal Luçon est expulsé de l'archevêché de Reims sans que la population manifeste la moindre réaction. Le 3 juin 1930, le même cardinal Luçon, évêque batailleur, célèbre par le procès contre les manuels scolaires, adversaire acharné de la neutralité scolaire; *« principe faux en lui-même et désastreux dans ses conséquences »* [(17MP)](#lucon), est conduit en grande pompe au cimetière de Reims; le cortège comprend 40 cardinaux, archevêques, évêques, les représentants du gouvernement (Maginot), du département, de la municipalité, les chefs de l'armée, les délégués de tous les corps constitués et de toutes les sociétés régionales.

Sur l'autel de la Patrie, toutes les classes dirigeantes se réconcilient. Il y a donc des conflits plus profonds et plus permanents que les luttes religieuses ?

Oui, le rapprochement dû à la guerre et aussi à la poussée socialiste est indiscutable entre la bourgeoisie et l'Eglise.

Mais on aurait tort de croire que le conflit s'apaise parce que des intérêts momentanément opposés convergent. Il y a une classe qui, elle, n'est pas décidée à passer sous les fourches caudines du cléricalisme pour des missions de stabilité sociale, c'est le prolétariat.

S'il était tenté d'oublier l'obstacle que l'Eglise dresse sur sa route, il lui suffirait de constater les efforts de propagande cléricale développés sur son propre terrain de classe.

Non seulement l'Eglise s'attaque à la jeunesse, mais elle n'abandonne pas l'espoir de conquérir la classe ouvrière elle-même. *« C'est grâce à la génération des étudiants catholiques de 1880 que nous avons conquis l'élite ; celle de 1930 se promet bien de ramener au Christ la masse des travailleurs ».* [(18MP)](#croix2) C'est pour cette raison qu'elle porte son effort dans le même sens que le prolétariat. Mais naturellement pour mieux maîtriser son mouvement de classe.

Ainsi, la Fédération Nationale Catholique s'est préoccupée (les 4 et 5 décembre 1928) de la question des Assurances sociales.

 En février, une circulaire explicative avait été envoyée à tous les comités diocésains.

En juin, on adopte un plan d'organisation avec le mot d'ordre : *« S'installer dans la nouvelle législation et plus tard la redresser. »*

Toutes les associations contrôlées par l'Action catholique sont mobilisées. 81 diocèses sur 84 sont organisés immédiatement ; 78 caisses d'assurances sont créées. Des permanences après la messe ; des dizainières de la Ligue patriotique des femmes françaises ; des visiteurs bénévoles ; tous les moyens de recrutement sont employés ; près de 600.000 assurés sont ainsi embrigadés.

Le pape conseille *« la collaboration des sociétés catholiques unies entre elles au moyen de ce pacte, heureusement imaginé, qu'on appelle un Cartel »,* Ces caisses seront, pensent les organisateurs, d'un *« bénéfice certain pour nos Unions catholiques »*, car il n'y a pas à pourvoir seulement à des *« nécessités matérielles »*, mais aussi à des *« besoins moraux »* [(19MP)](#doc2)Dans leurs instructions, les évêques n'oublient pas le grand principe directeur de cette action concertée : *« Par la collaboration qu'ils ont envisagée entre patrons et ouvriers dans la gestion de la caisse, les groupements catholiques ont montré le désir de faire servir les assurances à la pacification sociale »* [(20MP).](#charost)

Et Mgr Durand, évêque d'Oran, s'écrie, avec attendrissement : *« N'est-ce pas un moyen, que nous ne saurions négliger, de contribuer à replacer sur son trône le Christ Roi contre lequel le laïcisme s'est indignement élevé ? »*

Les directives pontificales de Léon XIII adaptées aux besoins de l'heure présente sont suivies avec zèle par un clergé prêt à toutes les acrobaties intellectuelles.

Voici, par exemple, l'appel adressé par l'abbé H..., curé de P..., à une population de prolétaires en grande majorité socialistes ou communistes :

*« Ne pouvant vous atteindre tous comme je le désirerais dans mon église - votre église - qui est la maison du bon Dieu, c'est entendu, mais qui est aussi la véritable Maison du Peuple, je me permets de venir vous trouver chez vous pour causer un peu en amis.*

*Qui que vous soyez, quelques (sic) soient vos opinions, recevez le petit message que je vous envoie comme une preuve de sympathie. Je suis venu parmi vous, pour tous, sans distinction et à tous je désire le plus grand bien, le plus de bonheur possible. En voyant se dresser les locaux de la nouvelle cité paroissiale : dispensaire, salle de patronage, cinéma, atelier de tricotage, vous avez dit - on me l'a répété – « nous avons un chic curé qui a s'occupe bien de nos gosses et de nos femmes. »*

*« Je voudrais que vous trouviez ce curé aussi a chic en le voyant s'occuper de vos intérêts les plus sacrés : ceux de vos âmes de chrétiens, de chrétiennes. Donc si vous ne craignez pas la vérité, instruisez-vous, lisez attentivement la petite feuille que je vous adresse ; c'est le porte-parole de votre curé qui vous aime bien. Accueillez-là gentiment, soyez, vous aussi... des gens chics. »*

Nous sommes loin du mépris hautain et des représailles sanglantes contre les «rouges ». Le prolétariat devient une force avec laquelle il va falloir compter ; alors, on essaie de parler son langage, de satisfaire à ses besoins immédiats, de s'introduire dans ses rangs pour orienter son action vers la collaboration des classes, ou tout au moins de neutraliser l'influence croissante du socialisme.

Un tract récent (1930) de *« l'Action Populaire »* cherche à faire cette besogne en utilisant des arguments inqualifiables.

N'hésitons pas à mettre en lumière la méthode jésuitique grâce à laquelle les directives des papes sont présentées aux ouvriers.

*« Travailleur, à qui feras-lu confiance ?*

*Les 5.970 syndicats patronaux comptent plus de membres que tous ceux de la C. G. T. au grand complet (384.700 adhérents) (1er mensonge).*

*Te voilà inscrit au « syndical socialiste » (2ème mensonge). t*

*... Etre socialiste c'est*

*1° Admettre le régime-caserne, etc...*

*2° Nier la morale humaine.*

*3° Prendre parti contre la France.*

*4° Déclencher la guerre civile.*

*5° ... Et la guerre tout court.*

*Au fond, que veux-tu... un syndicat vraiment professionnel,*

*vraiment honnête,*

*vraiment artisan de la paix.*

*c'est-à-dire un syndical chrétien...*

*N'hésite plus à marcher à la lumière d'un phare qui, sans avoir besoin du pétrole de Moscou ni de celui de l'Allemand Karl Marx, éclaire admirablement la roule qui monte vers les réalisations sociales (16)*

*« N'hésite plus à marcher avec les 140.000 syndiqués chrétiens »*

Voilà le genre de littérature lamentable au moyen duquel on essaye de traduire l'Encyclique *« Rerum Novarum ».*

Commencer par abêtir l'enfant dans les écoles libres ; continuer par endormir les travailleurs, dans les jeunesses ouvrières ; enfin, dresser les prolétaires les uns contre les autres, voilà ce que la *« lumière du phare »* permet de lire dans les intentions cléricales. Il suffit de penser à l'ampleur des antagonismes qui dressent, malgré les volontés individuelles impuissantes, la classe salariée contre la classe capitaliste, pour hausser les épaules à la lecture de telles pauvretés. D'ailleurs, si les nouveaux *« démocrates populaires »* se laissaient entraîner par leur propre démagogie, il serait facile de leur rappeler les directives permanentes de leurs maîtres (des maîtres avec lesquels on ne discute pas, mais que l'on obéit servilement)

*« Les catholiques sociaux doivent tous affirmer la légitimité du régime capitaliste , ils doivent même habituellement respecter le régime économique établi comme la forme de gouvernement existante, se souvenant que l'Eglise accepte toutes les formes de gouvernement et tous les régimes économiques qui ne portent pas de principes faux et qui respectent la Patrie, et qu'elle a une défiance fondée de toutes les révolutions »* [(21MP)](#doc3)

Il suffirait d'ailleurs de leur lire la récente Encyclique *« Quadrasegina Anno. »*

Nous en savons assez désormais sur le sens du « nouveau ralliement » : en même temps que le pouvoir donne des gages aux cléricaux, ceux-ci cherchent à utiliser leurs talents spéciaux pour démontrer l'efficacité de leur intervention dans la bataille des classes.

Ces conclusions nous imposent un certain nombre de règles d'action.

Celles-ci seront d'autant plus efficaces que nous aurons vu plus clair dans la réalité et que nous saurons éviter les positions équivoques.

**Notes :**

(1MP) Voir Politica, août-septembre-octobre 1930.

(2RD) Maurice Barrès, (1862- 1923) est un écrivain et homme politique français, figure de proue du nationalisme français. Rallié aux positions de Maurras, il devient antidreyfusard et commet un certain nombre d’articles antisémites : « Que Dreyfus ait trahi, je le conclus de sa race. » En 1908, un vif duel oratoire l'oppose à Jean Jaurès au Parlement, Barrès refusant la panthéonisation d'Émile Zola défendue par Jaurès. Après 1914 il fut un acteur important de la propagande de guerre et du « bourrage de crâne ». Il influencera toute une génération d’auteurs dont Montherlant, Bernanos, Maritain et… Aragon. Revenu à la foi catholique à la fin de sa vie, on lui doit des positions contre la laïcité, qui sont d’ailleurs soulignées dans ce livre de Marceau. (3MP) R. PR de la Brière, Etudes. 5 décembre 1925.

(4MP) Cf pages 207 et suivantes.

(5RD) Herriot, Edouard

(6RD) Steeg

(7MP) *« Il s'agit de reconquérir à la foi de ses pères la nation française. C'est la France que nous voulons christianiser. »* (Général de Castelnau, 4 juin 1925.)

Additif de Castelnau

(8MP) Revues catholiques :

L'Assistance éducative

Les Dossiers de l'Action populaire

Le Peuple de France ;

La Chronique sociale de France ;

Les Nouvelles religieuses ;

La Vie catholique, mensuelle, 24 pages très illustrées (la matière d'un volume de 12 fr. pour 1 fr.) ;

Les Etudes, revue catholique d'intérêt général;

Les Etudes franciscaines

La Revue des Jeunes ;

Revivre ; directeur : le père Sanson (médecins, professeurs). Hygiène, soins aux malades.

Oeuvres catholiques :

Semaines sociales

Ecoles normales sociales ;

Cercles d'études des jeunes gens ;

Semaines rurales (cinquante sessions chaque année) ; abbé Bérian, à Galapian (Lot-Garonne).

Secrétariats sociaux ;

Jeunesse agricole catholique (Congrès 3-4 mai 1930) ;

Confédération française des Travailleurs chrétiens (Ilème Congrès. 8-9 juin 1930) : 708 syndicats (contre 665) ; 21 unions régionales (contre 19). (Dossiers de l'A. P., 10 novembre 1930) ;

Mutualité catholique : 12.000 sociétés ; 600.000 membres ;

Union catholique du personnel des P. T. T. (VIIème Congrès le 16 novembre 1930). Etc.

(9RD) par le cardinal Gasparri et le cardinal Pacelli : Pacelli n’est autre que le futur Pie XII, le futur ami de Hitler et qui à l’hiver 1943 refusera d’intervenir sur la base de ce qu’il connaissait de la solution finale et du génocide du peuple juif.

(10MP) L'Express du Midi (Maurice Talmeyr), 16 août 1923.

(11MP) Tract édité par l'Union des associations catholiques de chefs de famille (1 bis, rue d'Assas).

(12MP) Cf. Les Davidées (Marceau Pivert), 250 bis, rue Saint-Jacques. Prix : 2 francs.

Additif RD : siège social de la fédération des Libres penseurs, sa brochure sur les Davidées sera publiée par cette organisation laïque.

(13MP) Documentation catholique, p. 862, n, 560.

(14MP) Cf. docteur Jean Yole : La J. A. C. Pourquoi? Continent?

(15MP) Croix, 15 octobre 1930. Réponse de M. Doumergue à l'évèque de Quimper.

(16MP) Auffray, Le blé qui lève, in La Croix, 18 mars 1931. La même expression se retrouve sous la plume de Bertrand de Mun, Le Correspondant, 25 juin 1930.

(17MP) *« Il n'y a pas d'éducation sans morale et pas de morale uns religion. Seule la religion peut offrir à la morale une base solide, une sanction suffisante... Dieu a droit partout à sa place, à l'école comme ailleurs, et cette place, c’est la première... »* Mgr Luçon, 1901 (Belley).

(18MP) Le P. Merklen, La Croix. Cité par Documentation catholique, n- 557, p. 662.

(19MP)Documentation catholique, n° 464, p. 588.

(20MP) Cardinal Charost, Rennes.

(21MP) Documentation catholique, p. 1303.